

RAPPORT DE FIN DE MANDAT

2018-2019

Présidence

Présenté par : Alexandre Cédric Doucet

Présidence de la FÉÉCUM

Université de Moncton, campus de Moncton

20 mars 2018

INTRODUCTION

Dans le cadre de ce rapport de fin de mandat, je présenterai les principaux événements qui ont marqué le poste de la présidence de la FÉÉCUM pour l'année universitaire 2018-2019. De plus, je formulerai quelques recommandations pour le prochain comité exécutif, mais aussi pour la FÉÉCUM en général. Avant de commencer le tout, il est important que je salue le travail colossal mené par l'exécutif cette année. Je remercie sincèrement Francis Bourgoin (vice-présidence académique), Pascale Rioux (vice-présidence exécutive) et Pierre Duguay Boudreau (vice-présidence interne). Vous n'êtes pas seulement des connaissances professionnelles, mais bien des ami.es dont je vais me souvenir toute ma vie. Je n'aurais honnêtement jamais pu demander mieux comme équipe. Comme on dirait par chez nous, à la prochaine chicane...!

POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

Comme établi par la constitution de la FÉÉCUM, la présidence :

- a) administre et dirige les affaires courantes et les activités de la Fédération;
- b) est dirigeante en chef de la Fédération;
- c) est le porte-parole et la représentante officielle de la Fédération;
- d) préside les réunions du comité exécutif;
- e) doit voir à ce que les tâches confiées par le conseil d'administration aux membres du conseil ou aux membres réguliers de la Fédération soient exécutées conformément au désir du conseil d'administration et, si elles ne le sont pas, doit en informer le conseil d'administration;
- f) a l'autorité de signer tous les effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération;
- g) voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;
- h) prépare l'ordre du jour des assemblées générales, des réunions du conseil d'administration et des réunions du comité exécutif;
- i) siège au Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton en tant que représentante des étudiants et des étudiantes du campus universitaire de Moncton;
- j) présente le budget annuel de la Fédération à l'assemblée générale;

k) présente un budget d'exploitation provisoire détaillé et annexé de l'année financière en cours. Cette présentation est faite au conseil d'administration de la Fédération avant le 1er avril; une fois approuvé par le conseil d'administration, ce budget doit être rendu public;

l) assure une présentation d'un état financier de la Fédération ainsi que de ses comités une fois par semestre (état de revenus et dépenses) au conseil d'administration;

m) à la fin de son mandat, la présidence doit faire vérifier les livres de la Fédération et de ses comités par une firme de vérification externe choisie par l'Assemblée générale annuelle de la Fédération, et elle doit rendre public le rapport des vérificateurs suite à son adoption;

o) est responsable des ressources humaines qui gèrent la Fédération, ainsi que toutes les questions et tous les problèmes relevant de ses employés.e.s;

p) a la responsabilité des relations entre l'Université de Moncton et la Fédération;

q) possède tous les autres pouvoirs et autorités et remplit tous les autres devoirs que peut lui assigner le conseil d'administration.

r) siège au conseil d'administration de Gestion Osmose inc.

s) préside le conseil d'administration de la Fédération.

1. Le dossier de la gouvernance

Après avoir promis mer et monde lors de ma campagne électorale de 2018, je me suis rapidement aperçu que le dossier de gouvernance est hyper complexe surtout dans le milieu universitaire, où les personnes administratrices sont remplacées presque à chaque année. On est donc allé avec le tout pour le tout en faisant appel aux services d'une compagnie spécialisée en gouvernance lors de l'été 2018. Bien évidemment, il y a eu des séances de discussion et d'information pour faire comprendre aux personnes siégeant au conseil d'administration que la FÉÉCUM avait besoin d'un grand changement en ce qui a trait à la gouvernance. Or, un changement de cette ampleur prend et doit prendre énormément de temps. Dans ce cas-ci, c'est tout ou rien. Le conseil d'administration a créé un comité de gouvernance qui est chargé de s'occuper de la « petite cuisine » de ce dossier. Malheureusement, on constate un manque de volonté et de ponctualité chez certaines personnes dans le conseil d'administration. À mon avis, si tu t'impliques dans quelque chose, il ne faut pas le faire à moitié. Cependant, l'ensemble des membres du conseil d'administration a collaboré, de près ou de loin, à ce processus et ça a été grandement apprécié.

Pour ma part, j'aurais aimé en faire beaucoup plus dans ce dossier. En revanche, il aurait été ingrat de ma part de forcer un changement drastique et trop rapide de notre gouvernance. Ceci doit être fait en bonne et due forme.

Recommandations :

Que le prochain exécutif prenne bien son temps dans le dossier de la gouvernance afin que le processus soit bien fait et que la FÉÉCUM n'ait pas à le refaire dans quelques années.

2. Droits de scolarité

En étant un fier défenseur de la gratuité scolaire en tant qu'individu, il est normal que, pendant ma campagne électorale, j'aie voulu envoyer un message clair à la haute administration de l'Université de Moncton qu'il serait inacceptable d'avoir une hausse des droits de scolarité. Malheureusement, la mauvaise nouvelle a finalement été annoncée au Conseil des gouverneurs du 13 décembre. En effet, il y aura une hausse de 5% des droits de scolarité pour les personnes étudiantes canadiennes, néo-brunswickoises et internationales. Notre comité exécutif, à ce sujet, n'accepte aucune hausse des droits de scolarité. On exige une baisse jusqu'à ce qu'on atteigne la gratuité scolaire absolue.

Dans ce dossier, il est très préoccupant de voir que la seule institution postsecondaire acadienne et francophone de la province n'ait pas la capacité de montrer les dents dans ses négociations avec le provincial et le fédéral. L'Université de Moncton s'est carrément tirée dans le pied avec cette entente de sous-financement et c'est malheureusement la population étudiante qui va payer la note. C'est une dette sociétale de faire payer les jeunes. Au moment d'écrire ces lignes, nous avons lancé notre campagne de sensibilisation \ manifestation #VacheÀlait afin de lancer un message haut et fort que les personnes étudiantes n'en veulent pas de hausses.

Recommandations :

Que les prochains exécutifs relancent le débat du financement des institutions postsecondaires publiques par le fédéral dans le cadre des élections en octobre 2019.

Que les prochains exécutifs exigent que l'Université de Moncton signe une lettre avec les autres universités dans le but de demander au gouvernement provincial de faire pression au fédéral pour un meilleur financement.

Que les prochains exécutifs travaillent sur un mémoire afin de voir comment la société néo-brunswickoise peut atteindre la gratuité scolaire

Que les prochains exécutifs fassent une tournée de la province en faisant des Parle-Ouères en collaboration avec la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) au sujet de la gratuité scolaire.

Que la présidence soit accompagnée de l'agent de communication lors du huis clos de la journée de la première lecture du budget à Fredericton.

3. Comité exécutif

Dès mes débuts, j'ai voulu instaurer un climat de travail sain avec l'exécutif. Avec deux mandats excluant celui-ci, je possédais une expérience que je me devais de transmettre à mes camarades. À la première réunion, j'ai demandé à chaque membre du CE de préparer trois priorités pour l'ensemble de l'année. De cette façon, il était plus facile pour chaque personne autour de la table de présenter leurs rapports à chaque assemblée générale annuelle. Le but d'adopter cette procédure était aussi de donner une certaine idée aux personnes employées des priorités sur lesquelles les personnes élues travailleront. Évidemment, cette stratégie est belle en théorie, mais en pratique il est un peu plus difficile de garder le cap sur ses priorités. Cependant, ça a fonctionné.

Habituellement, il faut toujours faire des activités de « Team bonding » afin de créer un sentiment d'équipe au comité exécutif. Or, cela a été fait à maintes reprises en utilisant le budget de la FÉÉCUM. Je suis satisfait de l'esprit de la camaraderie exercé par l'exécutif.

Recommandations :

Que les prochaines présidences s'assoient individuellement avec chaque membre de l'exécutif afin de leur faire comprendre leur rôle et les dossiers déjà commencés.

Que les prochains exécutifs fassent des activités de « Team Bonding » sans puiser dans le budget de la FÉÉCUM.

4. Dossier NCLEX

Pour la première fois de son histoire, la FÉÉCUM s'est lancée, en collaboration avec la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), devant les tribunaux afin de poursuivre l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. C'est un dossier que j'ai mené tout au long de l'année. Ce travail est loin d'être terminé puisqu'on est présentement en attente d'avoir un financement de la part du Programme de contestation judiciaire. Cependant, ceci envoie un message que la fédération ne laissera

personne brimer les droits de ses membres. Les répercussions positives ne sont pas connues du public ou sont sous-estimées. Jamais dans la jurisprudence en minorité linguistique francophone canadienne il n'a été question que les associations professionnelles soient assujetties à l'al. 16.1 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'étendue d'une décision favorable aux appelants dans une Cour d'appel et \ ou à la Cour Suprême pourrait créer un précédent très important.

Recommandations :

Que le prochain exécutif songe à une nouvelle source de financement au cas où la réponse du programme de contestation judiciaire soit négative.

Que les prochains exécutifs mènent une recherche dans tous les programmes d'études à l'Université de Moncton dans des domaines régis par une association professionnelle afin de voir à ce que les droits linguistiques des personnes étudiantes soient respectés en regardant, par exemple, la traduction des tests ainsi des documents de préparation.

CONCLUSION

Je peux conclure que l'année universitaire 2018-2019 a été très chargée et, malgré ça, les dossiers ont bien avancé. Il n'était pas planifié que je commence mes études en droit cette année et je dois avouer qu'il a été difficile de coordonner mes études et mon implication à titre de président. D'un point de vue très personnel, j'aurais aimé en donner beaucoup plus, mais j'ai sincèrement investi au maximum de mes capacités le temps et l'énergie dont je disposais. C'est aussi la fin d'une page de ma vie puisque c'est un troisième mandat qui se termine. Ça a été un honneur de représenter la masse étudiante pendant si longtemps. Je me sens choyé. J'aimerais sincèrement remercier l'ensemble des personnes employées que j'ai eu la chance de côtoyer. Un gros merci à : Pierre Losier, Raymond Blanchard, Mélanie Clériot, Marc-Samuel Larocque, Michel Albert, Myriam Cormier, Catherine Boudreau, Marie Lesueur et Thibault Infray. Malgré que la liste soit longue, j'ai eu la chance de travailler avec des exécutifs de vrais passionnés du militantisme étudiant. Je peux vous affirmer que chacune de ces personnes a eu à cœur la masse étudiante. Un gros merci à : Firas Salti, Tristian Gaudet, Roxann Guerette, Jacques-Roch Gauvin ainsi que Pascale Joëlle Fortin.

Pour finir, il ne faut pas que les prochains exécutifs mettent de côté l'aspect syndical de la FÉÉCUM. Il est extrêmement important que la FÉÉCUM s'assure de la protection et de la promotion des droits étudiants.

La lutte continue.

Alexandre Cédric Doucet

Présidence

FÉÉCUM